



**apec**

**Association  
intercommunale pour  
l'épuration des eaux usées  
de la Côte**

**Préavis no 10 relatif  
à l'octroi d'un crédit destiné à  
financer :**

- **l'ajout d'un brasseur pour le stockeur des boues**
- **les travaux d'entretien lourds sur la centrifugeuse.**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les conseillers intercommunaux,

## **PREAMBULE**

Depuis un certain laps de temps, nous rencontrons des problèmes liés au fonctionnement de la chaîne de déshydratation lesquels engendrent régulièrement des pannes. Cette situation nécessite une amélioration et une remise à neuf d'une partie de ces installations.

Les travaux envisagés sont les suivants :

## **LE STOCKEUR**

Le stockeur des boues, bassin circulaire situé à l'arrière du bâtiment de déshydratation, sert de bassin-tampon entre la digestion et la déshydratation. Ce bassin est, depuis l'origine, équipé d'un seul brasseur afin de mettre en mouvement les boues en attente afin d'éviter une trop grande décantation.



Au vu de l'augmentation des boues à traiter ces dernières années, les volumes à disposition et les temps de digestion sont de plus en plus réduits. Le fond du stockeur se retrouve régulièrement ensablé et chaque opération de vidange (2 à 3 fois par an) implique de nombreuses heures d'intervention de la part de nos collaborateurs et de camions-pompe.

Pour améliorer cette situation, il importe d'installer un deuxième brasseur qui serait placé à l'opposé de l'actuel afin d'offrir un meilleur brassage sur toute la hauteur du bassin, de remettre en circulation les matières déposées et d'éviter ainsi un encrassement de cette installation. En outre, cette opération permettra de mieux homogénéiser les boues lors des étapes de déshydratation.



Au niveau technique, la mise en place de ce nouveau brasseur nécessitera l'installation d'une nouvelle potence et d'un escalier d'accès pour assurer son entretien.

### Le coût

Etabli par notre mandataire sur la base d'offres, le coût de ces travaux peut se résumer comme suit :

1.	Fourniture et montage brasseur - une potence - une plateforme	26'000.00
2.	Travaux d'électricité	7'500.00
3.	Travaux d'appareillage, modification eaux sous pression	3'500.00
4.	Adaptation de la supervision et des alarmes de la STEP	2'000.00
5.	Travaux de serrurerie	1'500.00
6.	Divers et imprévus	4'500.00
	Total HT	45'000.00
	TVA 8%	3'600.00
	<b>Total CHF</b>	<b>48'600.00</b>

## LA CENTRIFUGEUSE

La déshydratation, soit l'opération consistant à passer des boues relativement liquides comprenant 6% de matière sèche à une boue contenant 35% de matière sèche, est réalisée par l'intermédiaire d'une centrifugeuse.



Cette dernière, en fonction depuis 2005 soit depuis une douzaine d'années, arrive en fin de cycle. Il est nécessaire de rénover dite installation par l'intermédiaire d'un remplacement complet des pièces d'usure à savoir : la vis, le bol et les paliers, c'est-à-dire les parties mobiles.



Cette solution a pour avantage de remettre à neuf les pièces susmentionnées sans devoir modifier les moteurs, l'installation électrique, le tableau de commande, etc.

### Le coût

Etabli par notre mandataire sur la base d'offres, le coût de ces travaux peut se résumer comme suit :

1.	Fourniture, livraison, transport	100'000.00
2.	Montage	6'000.00
3.	Divers et imprévus	12'000.00
	Total HT	118'000.00
	TVA 8%	9'440.00
	<b>Total CHF</b>	<b>127'440.00</b>

### LE COUT - RECAPITULATION

1.	Stockeur - installation d'un 2 <sup>ème</sup> brasseur	TTC	48'600.00
2.	Centrifugeuse - travaux d'entretien	TTC	127'440.00
	<b>Total CHF</b>		<b>176'040.00</b>

### FINANCEMENT

Le financement de ces travaux sera assuré par les disponibilités de l'association.

### AMORTISSEMENT

Cette dépense sera amortie immédiatement.

### CONCLUSIONS

Certes, l'étude d'une nouvelle station d'épuration est en cours. Cependant, la mise en service ne peut être envisagée avant une dizaine d'années. Dès lors, il importe que nous puissions exécuter ces travaux d'amélioration et de rénovation.

Fondé sur ce qui précède, le comité de direction propose au conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL :

- vu - le préavis no 10 relatif à l'octroi d'un crédit pour financer l'ajout d'un brasseur pour le stockeur des boues et les travaux d'entretien lourds sur la centrifugeuse.
- ouï - le rapport de la commission technique ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**Décide :**

- I. - d'accorder le crédit de CHF 176'040.00. et d'autoriser le comité de direction à entreprendre ces travaux;

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :

Le Secrétaire :

  
Y. Reymond



  
D. Gaiani